CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Médiation et procédure participative : comparer les voies amiables, choisir et conduire

Les modes amiables se sont multipliés et se confondent dans la pratique : médiation conventionnelle ou judiciaire conciliation procédure participative processus collaboratif. Le conseil hésite sur le mode à proposer, sur la rédaction de la convention, sur le rôle qu'il conserve et sur les conséquences pour la prescription et pour l'instance en cours. Cette journée de sept heures compare ces dispositifs point par point : initiative déroulement rôle des avocats coût durée et sort de l'accord. Elle outille ensuite la pratique : rédaction de la convention conduite des réunions techniciens désignés et homologation de l'accord obtenu.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 036 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats juristes d'entreprise médiateurs et magistrats souhaitant maîtriser le choix et la conduite des modes amiables de règlement des différends.

PRÉREQUIS
Exercer une activité juridique ou judiciaire et connaître le déroulement d'une instance

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer médiation conciliation procédure participative et processus collaboratif
- Orienter un dossier vers le mode amiable le plus adapté
- Rédiger une convention de procédure participative et en fixer le périmètre
- Conduire les réunions et organiser le recours à un technicien
- Sécuriser l'accord obtenu et préparer son homologation
- Mesurer les effets de la démarche sur l'instance et sur les délais

03 Programme détaillé

M1 Panorama et choix du dispositif

- Le bon mode amiable pour le bon dossier
- Comparer initiative durée coût et confidentialité de chaque dispositif
- Distinguer médiation conventionnelle et médiation ordonnée par le juge
- Situer la procédure participative et le processus collaboratif
- Repérer les contentieux qui se prêtent mal à la voie amiable
- Expliquer le choix au client et recueillir son accord éclairé
- Atelier : Les participants orientent cinq dossiers réels vers un dispositif et justifient leur choix devant le groupe.

M2 Mise en place et cadre contractuel

- Écrire le cadre avant de négocier
- Rédiger la convention et délimiter les points en litige
- Fixer le calendrier les échanges de pièces et la confidentialité
- Organiser la désignation d'un technicien et l'usage de son rapport
- Définir la rémunération et le rôle de chaque intervenant
- Anticiper les effets sur l'instance et sur les délais
- Cas pratique : Rédaction d'une convention de procédure participative sur un litige commercial puis repérage des clauses fragiles.

M3 Conduite des échanges et sort de l'accord

- Négocier puis sécuriser le résultat
- Préparer le dossier et le mandat de négociation avec le client
- Conduire une réunion de négociation structurée
- Sortir des blocages et gérer un échec partiel
- Rédiger l'accord et traiter les points non résolus
- Faire homologuer l'accord et organiser son exécution
- Mise en situation : Réunion de négociation entre deux conseils avec un désaccord résiduel à documenter dans l'accord partiel.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 036 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr